

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

COMMISSIONS PERMANENTES. MODIFICATION. ADOPTION

Séance du 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf septembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Deau, M Mangon, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais, Mme Guillot

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Bessière à M Hélaudais

Absent(s) :

M Apoux, Mme Vaccaro

Secrétaire de séance : M Stephen Apoux.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 septembre 2021
Rendue exécutoire le : 1 octobre 2021
Publiée le : 1 octobre 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 29 septembre 2021

COMMISSIONS PERMANENTES. MODIFICATION. ADOPTION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération DG20_115 du Conseil Municipal en date du 30 septembre 2020 portant création et composition des commissions municipales permanentes.

Vu la délibération DG21_068 du Conseil Municipal en date du 29 juin 2021 portant modification de la composition des commissions permanentes.

Considérant la nécessité que chaque conseiller municipal doit déterminer formellement son choix pour une ou deux commissions.

Considérant l'installation de Monsieur Nicolas Deau suite à la démission de Madame Sophie Damisa en tant que Conseillère Municipale.

Considérant la demande de Monsieur Nicolas Deau de participer aux commissions « Commune citoyenne » et « Commune solidaire ».

La composition des commissions permanentes est modifiée comme suit :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Adopte la nouvelle composition de chacune des commissions dans les conditions suivantes :

Commission « Commune citoyenne » Participation citoyenne et vie démocratique, Vie associative - Jeunesse et sports, Culture et grands événements, Vie des quartiers.	
Président	Le Maire
Vice-président	Bruno Cristofoli
Membres	
Pascale Bru	Frédéric Capouillez
Karine Guérin	François Grémy
Françoise Fize	Patrice Claverie
Juliette Feytout	Pascal Tartary
Caroline Berbis	Marc Morisset
Mélanie Laplace	Nicolas Deau
Gaëlle Martin	Jean-Claude Acquaviva
Patricia Guillot	Antoine Augé
Vanessa Vaccaro-Dumas	
Marie-Odile Picard	

Commission « Commune au quotidien » Urbanisme – transports et forêts, Entretien et valorisation des équipements - Services Techniques, Économie - emploi et ESS, Sécurité et tranquillité publique.	
Président	Le Maire
Vice-président	Jean-Luc Trichard

Membres	
Caroline Berbis	Claude Joussaume
Dahbia Rigaud	Stephen Apoux
Pascale Bru	Francis Royer
Cécile Marenzoni	Kevin Roscop
Cécile Poublan	Marc Morisset
Karine Guérin	Eric Mallein
Françoise Fize	Jean-Claude Acquaviva
Patricia Guillot	Serge Helaudais
Marie-Odile Picard	Jacques Mangon

Commission « Commune solidaire » Action sociale – CCAS, Éducation parentalité et petite enfance, Santé et logement, Égalité et lutte contre les discriminations.	
Président	Le Maire
Vice-président	Cécile Poublan
Membres	
Francis Royer	Marie-Dominique Canouet
Patrick Croizet	Véronique Durand
Patrice Claverie	Dahbia Rigaud
Bernard Cases	Sophie Ersin
François Grémy	Emily Pomi
Eric Mallein	Hakima Courrèges
Nicolas Deau	Vanessa Vaccaro-Dumas
Stéphane Bessière	
Serge Helaudais	

Commission « Commune responsable » Transition écologie et enjeux environnementaux, Finances – personnel.	
Président	Le Maire
Vice-président	Cécile Marenzoni
Membres	
Bernard Cases	Gaëlle Martin
Pascal Tartary	Emily Pomi
Kevin Roscop	Sophie Ersin
Jean-Luc Trichard	Véronique Durand
Claude Joussaume	Juliette Feytout
Bruno Cristofoli	Marie-Dominique Canouet
Frédéric Capouillez	Hakima Courrèges
Antoine Augé	
Stéphane Bessière	
Jacques Mangon	

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 29 septembre 2021
pour expédition conforme
Le maire,



Stéphane Delpeyrat
Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_102
Date de la décision :	2021-09-29 00:00:00+02
Objet :	COMMISSIONS PERMANENTES. MODIFICATION. ADOPTION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2.2 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20210929-DG21_102-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210929-DG21_102-DE-1-1_0.xml	text/xml	910
Nom original :		
DG21_102.pdf	application/pdf	808989
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210929-DG21_102-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	808989

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 octobre 2021 à 09h38min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 octobre 2021 à 09h38min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 octobre 2021 à 09h38min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 octobre 2021 à 09h53min38s	Reçu par le MI le 2021-10-01